A. LES GRANDES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES DU DÉPARTEMENT DE SEINE-MARITIME

Un ralentissement démographique depuis plusieurs décennies

Le département de Seine-Maritime a connu une croissance démographique forte jusque dans les années 1970, en lien avec une natalité élevée et un développement économique soutenu, en particulier dans son versant industriel. On assiste à un ralentissement de cette croissance depuis lors. Située dans la première moitié des départements français pour son essor démographique dans les années 1970, la Seine-Maritime pointe désormais parmi les 15 départements les moins dynamiques (sur 96). Avec une population estimée à 1 278 000 habitants en 2013, le département de Seine-Maritime reste toutefois parmi les plus peuplés (au 14e rang des 96 départements de métropole).

Le ralentissement démographique constaté s'explique par une diminution du solde naturel (l'excédent des naissances sur les décès s'est réduit) mais aussi et surtout par des migrations nettement déficitaires. La Seine-Maritime fait désormais partie des 10 départements français qui enregistrent les déficits les plus marqués de départs de populations par rapport aux arrivées.

1 Un déficit migratoire marqué

Taux annuel moyen de variation de la population

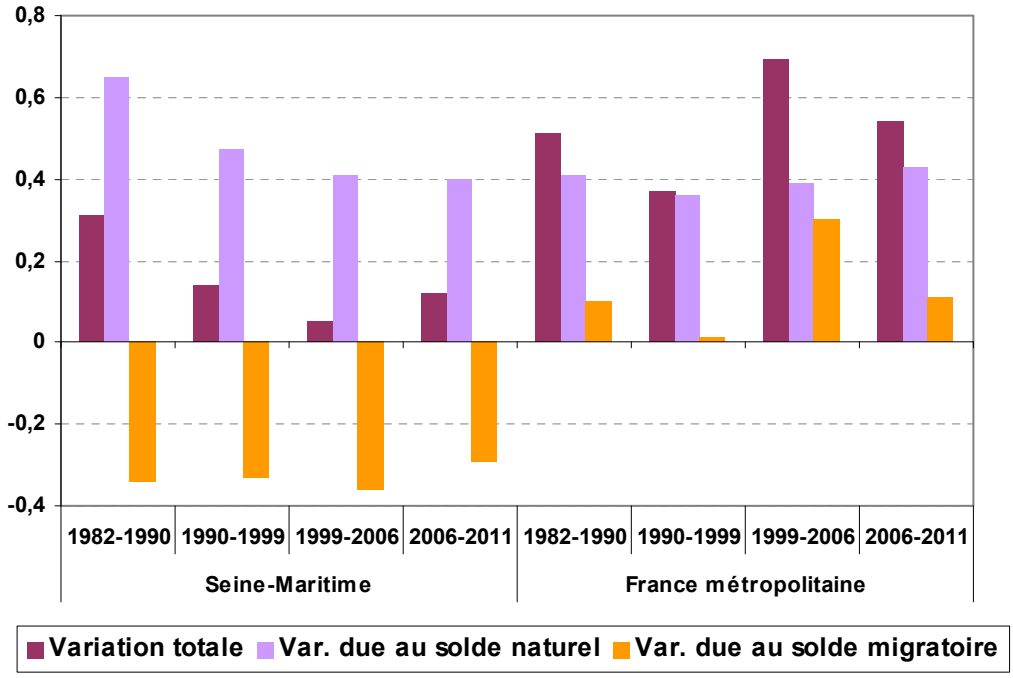

Source : Insee, recensements de population

Note de lecture : entre 2006 et 2001, la population de Seine-Maritime a augmenté de 0,1 % par an ; cette évolution résulte d'une contribution du solde naturel de + 0,4 % et du solde migratoire de - 0,3 %.

Une jeunesse relative qui s'estompe

La Seine-Maritime a longtemps fait partie des départements français connaissant les niveaux les plus élevés de fécondité. Le nombre d'enfants par femme reste actuellement un peu plus élevé dans le département qu'en moyenne métropolitaine (2,05 enfants par femme en 2012 contre 1,99) mais avec un écart très réduit. Le nombre de naissances dépend de cet indicateur de fécondité mais aussi du nombre de femmes en âge de procréer. De l'ordre de 17 000 au début des années 1990 et lors du « pic » de l'an 2000, le nombre annuel de naissances s'est stabilisé autour de 16 000 depuis l'année 2006. Ces générations récentes, relativement stables, auront l'âge d'entrer au collège à partir de 2017.
Ce léger ralentissement des naissances à l'échelle des deux dernières décennies ne se vérifie pas au plan national. La relative jeunesse de la Seine-Maritime, encore très nette dans les années 1980, s'est de ce fait nettement atténuée. La part des moins de 15 ans dans la population totale s'établit maintenant à un niveau quasiment identique à la moyenne métropolitaine (18,5 % en 2011 en Seine-Maritime, 18,3 % en France métropolitaine). Cette proportion était en 1999 respectivement de 20,1 % contre 18,9 %.

2 Un léger ralentissement des naissances pendant les années 2000

Naissances annuelles en Seine-Maritime

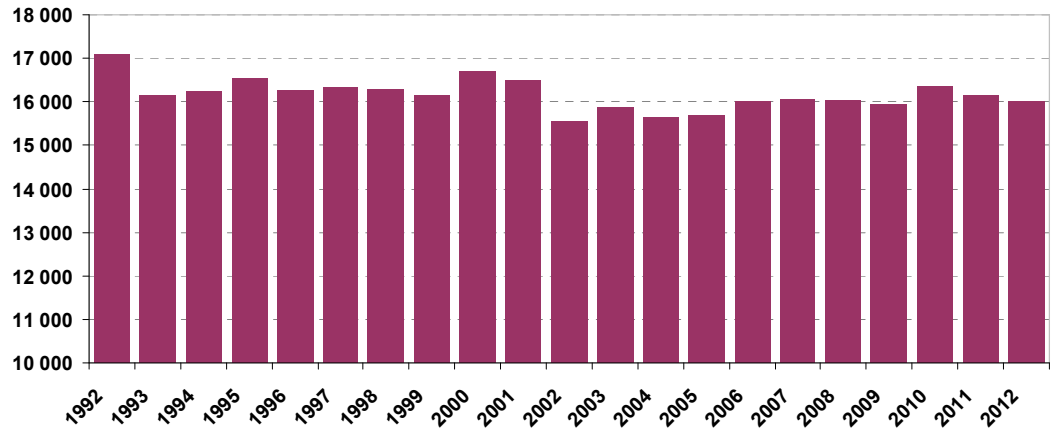

Source : Insee, état civil

3 18,5 % de moins de 15 ans, à peine plus qu'au plan national

Pyramide des âges de la Seine-Maritime

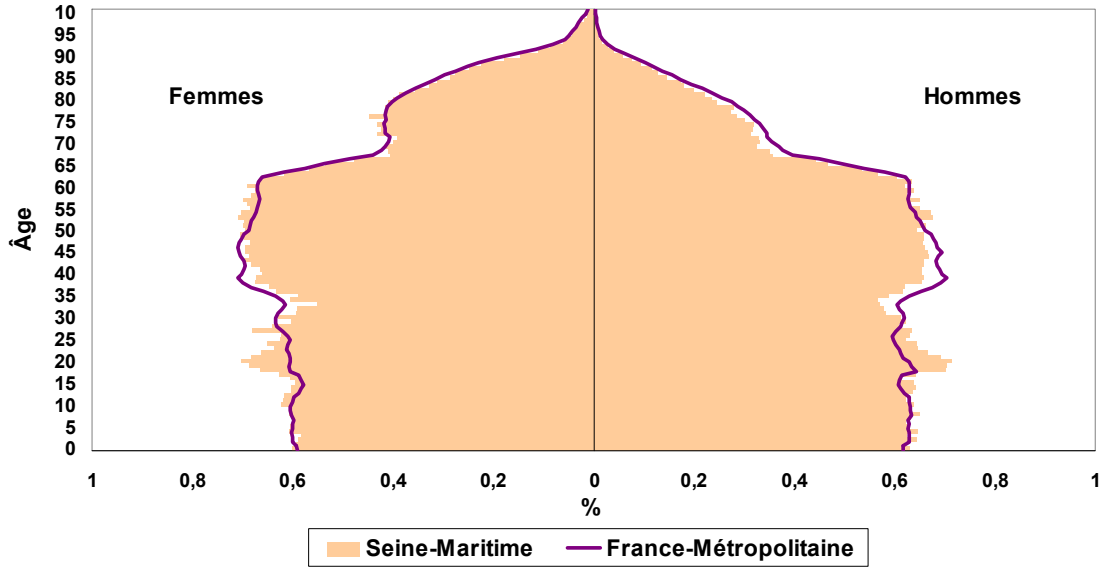

Source : Insee, recensement de population 2011